

S.I.V.O.M des 3 Communes

32 rue Nationale
41320 ST JULIEN SUR CHER
Tél : 02 54 96 42 57
Fax : 02 54 96 35 12
Sivom3communes@orange.fr

Mesdames, Messieurs,

Pour une meilleure organisation pour tous, nous vous rappelons quelques informations sur le fonctionnement de nos écoles et services.

Veuillez prendre note de certains changements concernant la cantine et les transports.

Garderie :

Vous avez la possibilité de mettre vos enfants en garderie à l'école de St Julien dès **7H15** jusqu'à **8h50** et le soir à partir de **16h30** jusqu' à **18h00**.

La garderie du soir est payante (coût 2.50€), à réception de la facture, elle devra être réglée au secrétariat du SIVOM 32, rue Nationale 41320 STJULIEN SUR CHER.

Restauration scolaire :

Le tarif du ticket de cantine est de **3.75€**, il pourra être révisé en cours d'année.

Il est impératif d'acheter vos tickets à l'avance. (Règlement par chèque ou numéraire)

Cette année, nous n'acceptons plus d'enfant à la cantine sans règlement.

Ces tickets sont à acheter au secrétariat du SIVOM, le lundi de 9h-12h et le mercredi 8h-12h / 13h30-18h.

Transport :

Pour pouvoir prendre le car, il faut que l'enfant soit muni **obligatoirement** d'une carte de car. Avec cette carte qui est activée en montant dans le bus, nos lignes de transport du matin et du soir sont géo localisées pour la sécurité des enfants.

Cette année, aucun enfant ne peut monter dans le car sans sa carte.

Celle-ci est à créer ou à renouveler au secrétariat du SIVOM.

Se munir d'une photo d'identité pour toute demande de carte ou venir avec la carte de votre enfant pour le renouvellement.

Cette carte devra toujours être dans le cartable de votre enfant.

En cas de perte de carte, venir vous adresser au secrétariat du SIVOM.

Transport cantine :

Seulement les enfants qui mangent à la cantine pourront monter dans le car pour s'y rendre. **Désormais, pour chaque école, il n'y a plus de transport pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine. Les enfants qui ne mangent pas à la cantine doivent être récupérés et ramenés à leur école respective.**

Tout enfant qui ne mange pas à la cantine ne peut être déposé dans la cour de la cantine et ne peut pas prendre le car sur la place, il doit être reconduit dans son école par vos soins.

Accueil de Loisirs : Les horaires 7h15-18h00

Pour les personnes qui souhaitent mettre leurs enfants à l'accueil de Loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires, pensez à faire l'inscription au secrétariat du SIVOM. (Carnet de santé, attestation CAF)

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site www.centre-loisirs-saint-julien.fr ou tél au 02 54 96 42 57 ou au 06 47 82 21 20

NOUVEAU : Installez l'application **panneau Pocket** et recherchez « RPI Saint-Julien-sur-Cher La chapelle Montmartin Saint-Loup 41320 » afin de recevoir toutes nos actualités et alertes (ex : menus de cantine, panne de bus...) et le mettre dans les favoris de l'application, pensez à activer les notifications de l'application panneau Pocket.

Nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

La Présidente,
Anne-Laure CHEVALIER

